

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 997

6 octobre 2005

### SOMMAIRE

A.R.A. Engineering, S.à r.l., Lamadelaine .....	47813	Invest-Eco 2000 S.A., Luxembourg .....	47824
A.R.A. Engineering, S.à r.l., Lamadelaine .....	47814	Invest-Eco 2000 S.A., Luxembourg .....	47825
AAD Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg .....	47811	Invest-Eco 2000 S.A., Luxembourg .....	47825
Addweal S.A., Luxembourg .....	47853	IPEF III Holdings N° 10 S.A., Luxembourg .....	47853
Aetos Immobilière S.A., Esch-sur-Alzette .....	47845	ITX S.A., Luxembourg .....	47824
Alcor Bank Luxembourg S.A., Luxembourg .....	47836	Kalle Development, S.à r.l., Luxembourg .....	47813
APM Group Holding S.A., Luxembourg .....	47831	Lamantine S.A., Luxembourg .....	47846
Area 51 Properties S.A., Luxembourg .....	47856	LCF Edmond de Rothschild Prifund, Sicav, Luxem- bourg .....	47811
Balancia S.A., Luxembourg .....	47847	LLtd 3, S.à r.l., Luxembourg .....	47826
Banque Invik S.A., Luxembourg .....	47816	LRM Advisory S.A., Luxembourg .....	47823
Bluewater Investment S.A., Luxembourg .....	47824	LRM Funds, Sicav, Luxembourg .....	47820
CDA Ré S.A., Luxembourg .....	47837	Macle S.A.H., Luxembourg .....	47833
CIGL - Esch-sur-Alzette, Centre d'Initiative et de Gestion Local, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette .....	47834	Marit Investments S.A.H., Luxembourg .....	47846
CIGL - Esch-sur-Alzette, Centre d'Initiative et de Gestion Local, A.s.b.l., Esch-sur-Alzette .....	47836	Medianet Group Holding S.A., Luxembourg .....	47846
CL Leasing S.A., Luxembourg .....	47847	Mediolux Holding S.A., Luxembourg .....	47835
Com Tec Co (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	47846	Mediolux Holding S.A., Luxembourg .....	47835
Com Tec Co (Luxembourg) S.A., Luxembourg ..	47846	Medrom S.A., Luxembourg .....	47852
Competence S.A., Luxembourg .....	47817	Mondo International S.A., Luxembourg .....	47833
Despa First Real Estate Lux S.A., Luxembourg ...	47836	Newton Group Holding S.A., Luxembourg .....	47845
Développement La Valenciana, S.à r.l., Luxem- bourg .....	47839	Nextrend S.A., Luxembourg .....	47813
Dresdner Bank Luxembourg S.A. ....	47836	Noema Holding S.A., Luxembourg .....	47833
Elwobos, S.à r.l., Luxembourg .....	47815	Nordic Employers' Mutual Insurance Association, Luxembourg .....	47837
Ensign Investments S.A., Luxembourg .....	47856	Nova Sicav, Luxembourg .....	47814
Euro Assets Management S.A., Luxembourg .....	47821	Otimo, S.à r.l., Sandweiler .....	47814
Euroleisure Holding S.A., Luxembourg .....	47821	Paul Wurth S.A., Luxembourg .....	47816
Euroleisure Holding S.A., Luxembourg .....	47821	Paul Wurth S.A., Luxembourg .....	47816
Euroleisure Holding S.A., Luxembourg .....	47821	Phil Racing Car, S.à r.l., Roeser .....	47818
Fiducenter S.A., Luxembourg .....	47853	Polyval Holding S.A., Luxembourg .....	47831
Fina Cold II S.A., Luxembourg .....	47823	ProLogis Italy XVI, S.à r.l., Luxembourg .....	47838
Holcim Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg.	47833	ProLogis Italy XVII, S.à r.l., Luxembourg .....	47837
Idra International S.A., Luxembourg .....	47853	ProLogis Italy XVIII, S.à r.l., Luxembourg .....	47837
ILO S.A., Remich .....	47831	ProLogis Italy XX, S.à r.l., Luxembourg .....	47838
ILO S.A., Remich .....	47832	ProLogis Poland IX, S.à r.l., Luxembourg .....	47845
Industrial Fine Wagon S.A., Luxembourg .....	47848	ProLogis Poland XII, S.à r.l., Luxembourg .....	47844
International Marketing Investment Group S.A., Strassen .....	47811	ProLogis Poland XIX, S.à r.l., Luxembourg .....	47844
Invest-Eco 2000 S.A., Luxembourg .....	47824	ProLogis Poland XL, S.à r.l., Luxembourg .....	47844
		ProLogis Poland XLI, S.à r.l., Luxembourg .....	47838
		Reholux Holding S.A., Luxembourg .....	47826

Reholux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	47826	Spin-It, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47810
S.C.M.M., Soudure Chaudronnerie Maintenance Mécanique, S.à r.l., Rodange . . . . .	47838	Spin-It, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47810
S.H.F. S.A., Luxembourg . . . . .	47834	Spin-It, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47810
S.H.F. S.A., Luxembourg . . . . .	47834	Spin-It, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47810
S.H.F. S.A., Luxembourg . . . . .	47834	Stab Development, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	47817
Sal. Oppenheim Jr. & Cie KGaA, Luxembourg . . .	47845	Star Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	47853
Service Tobacco Trading - S.T.T. S.A., Luxem- bourg . . . . .	47847	T&B Investissement S.A., Strassen . . . . .	47820
Smog Immo S.A., Luxembourg . . . . .	47815	T.C.F. S.A., Luxembourg . . . . .	47847
Solar Wood Folkendange S.A., Bereldange . . . . .	47812	Theatre Directorship Services Beta, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	47852
Solar Wood Folkendange S.A., Bereldange . . . . .	47812	Valfleurs Immobilière Holding S.A., Luxembourg.	47856
Sonneborn (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . .	47823	Vermietungsgesellschaft Objekt Kirchberg mbH, Luxembourg . . . . .	47825
Sonneborn (Luxembourg) Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	47819		

**SPIN-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 74.673.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06506, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Signature.

(042445.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**SPIN-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 74.673.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06508, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Signature.

(042443.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**SPIN-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 74.673.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06509, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Signature.

(042441.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**SPIN-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 74.673.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06511, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Signature.

(042440.3/850/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

**INTERNATIONAL MARKETING INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 86.986.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signatures.

(041916.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 33.645.

*Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 30 avril 2004*

L'assemblée Générale Ordinaire décide:

- de renouveler pour une nouvelle période d'un an prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005, les mandats des Administrateurs suivants:

- \* Monsieur Claude Messulam, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- \* Monsieur Frédéric Otto, Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration;
- \* Monsieur Giampaolo Bernini, Administrateur;
- \* Monsieur Benoît de Hulst, Administrateur;
- \* Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur-Délégué en charge de la gestion courante;
- \* Monsieur Michel Lusa, Administrateur;
- \* Monsieur Bernard Schaub, Administrateur;
- \* Monsieur Pierre-Marie Valenne, Administrateur;

- de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président:*

- Monsieur Claude Messulam, Directeur Général, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

*Administrateurs:*

- Monsieur Frédéric Otto, Directeur Général, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Giampaolo Bernini, Directeur Général, BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD MONACO;
- Monsieur Benoît de Hulst, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE;
- Monsieur Michel Lusa, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.;
- Monsieur Bernard Schaub, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.;
- Monsieur Pierre-Marie Valenne, Directeur, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE.

*Le Réviseur est:*

- DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / N. Petricic

*Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir*

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04494. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040988.3/1183/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**AAD FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 89.237.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02202, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature.

(041556.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47812

**SOLAR WOOD FOLKENDANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 66, rue du X octobre.  
R. C. Luxembourg B 103.125.

L'an deux mille cinq, le trente et un janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLAR WOOD FOLKENDANGE S.A., ayant son siège social à L-9368 Folkendange, Maison 1, R.C.S. Luxembourg section B numéro 103.125., constituée suivant acte reçu le 9 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1208 du 25 novembre 2004 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 100 (cent) actions de EUR 310,- (trois cent dix euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social au 66, rue du X octobre, L-7243 Bereldange.
2. Modification afférente de l'article trois des statuts.
3. Démission du commissaire aux comptes avec entière décharge.
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-9368 Folkendange au 66, rue du X octobre, L-7243 Bereldange.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le siège social de la Société est établi à Bereldange.

*Troisième résolution*

L'assemblée constate la démission du commissaire aux comptes et décide de l'accepter à la date du 9 septembre 2004, avec entière décharge.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer la société EUROPEAN CORPORATE SERVICES, 36, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange en qualité de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, le mandat expirant lors de l'assemblée ordinaire de 2010, sauf renouvellement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2005, vol. 146S, fol. 96, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2005.

J. Elvinger.

(041023.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**SOLAR WOOD FOLKENDANGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 66, rue du X octobre.  
R. C. Luxembourg B 103.125.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 mai 2005.

J. Elvinger.

(041024.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**NEXTREND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 93.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04163, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(041410.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**KALLE DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 766.000,-.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 101.670.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 31 mars 2005*

Reconduction du mandat de M. Carlo Schlessler, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant que Gérant de catégorie A de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale 2009.

Le Conseil de gérance est dès lors composé comme suit:

- M. Carlo Schlessler, Licencié en Sciences Fiscales, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, 2086 Luxembourg, Gérant de catégorie A;
- M. Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, 2086 Luxembourg, Gérant de catégorie A;
- M. Peter Kroha, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Steinstrasse 1-3 Königsallee, 40212 Düsseldorf, Allemagne, Gérant de catégorie B;
- M. David Farley, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Vinters' Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, Royaume-Uni, Gérant de catégorie B;
- M. Graham Hislop, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Vinters' Place, 68 Upper Thames Street, London EC4V 3PE, Royaume-Uni, Gérant de catégorie B.

Certifié sincère et conforme

Pour KALLE DEVELOPMENT, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041443.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**A.R.A. ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4885 Lamadelaine, 14, rue de la Providence.  
R. C. Luxembourg B 86.281.

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée A.R.A. ENGINEERING, S.à r.l., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, R.C. Luxembourg section B numéro 86.281, constituée suivant acte reçu le 22 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, page 41705 de 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 125 (cent vingt-cinq) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante: L-4885 Lamadelaine, 14, rue de la Providence.

2.- Modification afférente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 4 des statuts.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer, avec effet rétro-actif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-4885 Lamadelaine, 14, rue de la Providence.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Lamadelaine, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 65, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

J. Elvinger.

(041026.3/211/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

---

**A.R.A. ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4885 Lamadelaine, 14, rue de la Providence.

R. C. Luxembourg B 86.281.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 mai 2005.

J. Elvinger.

(041031.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

---

**NOVA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 100.079.

Le rapport annuel révisé pour la période du 16 avril 2004 au 31 décembre 2004 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05612, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

F. Waltzing / N. Petricic

*Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir*

(041529.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**OTIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 92.000,-.**

Siège social: L-5240 Sandweiler, 17, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 74.460.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, abrégés conformément à l'article 215 LCSC, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04901, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

*Pour OTIMO, S.à r.l.*

J.-P. Letombe

*Gérant unique*

(041635.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

47815

**SMOG IMMO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 106.318.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le douze mai.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme dénommée NEWMMASTER ASSOCIATES S.A., BVI, ayant son siège social à Road Town, British Virgin Islands, inscrite auprès du Registrar of Companies of the British Virgin Islands sous le numéro 359933, représentée par Monsieur Patrick Rochas, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt,

ici représentée par Mademoiselle Ludivine Rockens, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, en vertu d'une procuration datée du 12 mai 2005,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme SMOG IMMO S.A., ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro B 106.318, a été constituée suivant acte reçu Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 février 2005, en voie de publication.

II.- Que le capital social de la société anonyme SMOG IMMO S.A., préqualifiée, s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement libéré.

III.- Que la comparante dûment représentée en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société SMOG IMMO S.A.

IV.- Que la comparante dûment représentée est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que la comparante dûment représentée déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'elle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Rockens, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 mai 2005, vol. 908, fol. 3, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 mai 2005.

B. Moutrier.

(041151.3/272/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**ELWOBOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 80.252.

Suite aux décisions prises par l'Associé Unique en date du 8 avril 2005, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, avec effet au 28 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

*Pour ELWOBOS, S.à r.l.*

C. Smith

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04609. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041615.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47816

**PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 32, rue d'Alsace.  
R. C. Luxembourg B 4.446.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2005*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue au siège social le 10 mai 2005 que:

1. L'Assemblée Générale confirme d'abord à l'unanimité le mandat de Madame Eva Kremer, cooptée administrateur par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 17 décembre 2004 pour terminer le mandat de Monsieur Georges Bollig venant à échéance en 2005.

M. le Président informe ensuite l'Assemblée que les mandats d'administrateur de Madame Eva Kremer, Messieurs Paul Meyers, François Tesch, Georges Schmit, Henri Blaffart et Jean-Claude Finck viennent à échéance à la date de ce jour et que Madame Eva Kremer, Messieurs Paul Meyers, François Tesch, Georges Schmit, Henri Blaffart et Jean-Claude Finck se représentent aux suffrages des actionnaires pour un nouveau mandat de 5 ans.

L'Assemblée Générale nomme, par vote unanime, Madame Eva Kremer, Messieurs Paul Meyers, François Tesch, Georges Schmit, Henri Blaffart et Jean-Claude Finck administrateurs de la société pour un mandat de 5 ans.

Le Conseil d'Administration de la société se compose donc comme suit:

Monsieur Michel Wurth, Président,  
Monsieur Fernand Wagner, Administrateur,  
Monsieur Paul Meyers, Administrateur,  
Monsieur Georges Schmit, Administrateur,  
Monsieur Romain Henrion, Administrateur,  
Monsieur Hedwig Vergote, Administrateur,  
Monsieur Gilles Biau, Administrateur,  
Monsieur Henri Blaffart, Administrateur,  
Monsieur Jean-Claude Finck, Administrateur,  
Monsieur François Tesch, Administrateur,  
Madame Eva Kremer, Administrateur.

Le mandat de Monsieur Michel Wurth expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006. Les mandats de Messieurs Fernand Wagner, Romain Henrion et Gilles Biau se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2007. Le mandat de Monsieur Hedwig Vergote expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009. Les mandats de Madame Eva Kremer, de Messieurs Jean-Claude Finck, Paul Meyers, François Tesch, Georges Schmit et Henri Blaffart se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2010.

2. L'Assemblée Générale nomme, par un vote unanime, KPMG AUDIT, S.à r.l. réviseur d'entreprises indépendant de la société pour l'exercice 2005.

Luxembourg, le 13 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02919. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(041222.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**PAUL WURTH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 32, rue d'Alsace.  
R. C. Luxembourg B 4.446.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

PAUL WURTH S.A.

Signature

(041225.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**BANQUE INVIK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1314 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.  
R. C. Luxembourg B 29.962.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger

Notaire

(041716.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.



**STAB DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 774.500,-.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 101.514.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 30 mars 2005*

Reconduction du mandat de M. Serge Krancenblum, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant que Gérant de catégorie A de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale 2009.

Le Conseil de gérance est dès lors composé comme suit:

- M. Serge Krancenblum, MBA, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Gérant de catégorie A;

- M. Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Gérant de catégorie A;

- M. Nico Helling, directeur, demeurant professionnellement au Steinstraße 1-3 Königsallee, 40212 Düsseldorf, Allemagne, Gérant de catégorie B;

- M. Graham Hislop, financial director, demeurant professionnellement au Vinters' Place, 68, Upper Thames Street, London EC4V 3PE, United-Kingdom, Gérant de catégorie B.

Certifié sincère et conforme

Pour STAB DEVELOPMENT, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041445.3/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**COMPETENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 61.974.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPETENCE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 149 du 11 mars 1998 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61.974.

La liquidation a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire en date du 3 décembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Yves Stasser, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nadia Meyer, directrice, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Paul-Yves Lushiku, comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Rapport du commissaire vérificateur sur les comptes de la liquidation.

2) Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.

3) Décision sur la clôture de la liquidation.

4) Décision sur le dépôt des livres et documents sociaux.

II. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'entièreté du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

**I. Rapport du commissaire vérificateur**

Le président déclare que le rapport de Maître Tom Felgen, avocat, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, désigné comme commissaire vérificateur lors de l'assemblée générale extraordinaire précédant immédiatement cette assemblée, a été déposé au bureau, et il invite les associés à en prendre connaissance.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur et restera annexé au présent acte après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire.

## II. Décharge au liquidateur

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de liquidation dressés par WIMMER OVERSEAS CORPORATION S.A., société de droit panaméen, ayant son siège social à East 53rd Street, Swiss Bank Building, second floor, Panama, République de Panama, en date du 18 mars 2005, et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction au liquidateur de la société ainsi qu'au commissaire vérificateur.

## III. Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme COMPETENCE S.A., avec siège social à Luxembourg a définitivement cessé d'exister avec effet à ce jour. L'assemblée accorde décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur mandat.

## IV. Décision sur le dépôt des livres et documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés au siège social de la société. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes sont à charge de la société.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-Y. Stasser, N. Meyer, P.-Y. Lushiku, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 19 mai 2005, vol. 469, fol. 10, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 23 mai 2005.

A. Lentz.

(041209.3/221/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

### PHIL RACING CAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. DIMEPLAST FABRICATION, S.à r.l.).

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 101.000.

L'an deux mille cinq, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur Philippe Pallez, administrateur de société, né à Metz (France), le 9 juillet 1960, demeurant à L-1145 Luxembourg, 47, rue des Aubépines.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée DIMEPLAST FABRICATION, S.à r.l., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 101.000), a été constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 17 mai 2004, publié au Mémorial C numéro 758 du 23 juillet 2004.

- Que le comparant est le seul et unique associé actuel de ladite société et qu'il a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associé unique constate qu'en vertu des cessions de parts sociales sous seing privé du 15 avril 2005:

- Monsieur Didier Vogt, gérant de société, né à Moyeuve Grande (France), le 13 novembre 1962, demeurant à F-57050 Lorry les Metz, 1, route de Woippy (France), a cédé soixante-cinq (65) parts sociales dans la prédite société DIMEPLAST FABRICATION, S.à r.l. à Monsieur Philippe Pallez, préqualifié.

- Madame Natacha Dudelczyk, cadre bancaire, épouse de Monsieur Didier Vogt, née à Woippy (France), le 25 mai 1974, demeurant à F-57050 Lorry les Metz, 1, route de Woippy (France), a cédé trente (30) parts sociales dans la prédite société DIMEPLAST FABRICATION, S.à r.l. à Monsieur Philippe Pallez, préqualifié.

- La société de droit français POLYPLAST, S.à r.l., avec siège social à F-57300 Hagondange, Z.A. du Buner, rue de Feeder (France), inscrite au R.C. de Metz (France) sous le numéro B 343 381 315, a cédé cinq (5) parts sociales dans la prédite société DIMEPLAST FABRICATION, S.à r.l. à Monsieur Philippe Pallez, préqualifié.

Ces cessions de parts sont approuvées conformément à l'article 9 des statuts et l'associé unique les considère comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les parts sociales sont détenues par Monsieur Philippe Pallez, administrateur de société, né à Metz (France), le 9 juillet 1960, demeurant à L-1145 Luxembourg, 47, rue des Aubépines.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la société en PHIL RACING CAR, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de PHIL RACING CAR, S.à r.l.»

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, à L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

*Cinquième résolution*

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article deux des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la commune de Roeser. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.»

*Sixième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la location, l'achat et la vente de véhicules neufs ou d'occasions, de pièces détachées et d'accessoires ainsi que tous travaux de petit entretien et de nettoyage.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.»

*Septième résolution*

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Didier Vogt comme gérant de la société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

*Huitième résolution*

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant de la société:

- Monsieur Philippe Pallez, administrateur de société, né à Metz (France), le 9 juillet 1960, demeurant à L-1145 Luxembourg, 47, rue des Aubépines.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ph. Pallez, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 avril 2005, vol. 531, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 mai 2005.

J. Seckler.

(041321.3/231/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2005.

**SONNEBORN (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CIOTAT, S.à r.l.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 106.213.

A la suite de la cession des 125 parts sociales par la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. à la société RP PRODUCTS, LLC, en date du 19 avril 2005, dûment acceptée par la société conformément à l'article 1690 du code civil et l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les 125 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont détenues par la société RP PRODUCTS, LLC, 1209 Orange Street, Wilmington, 19801 Delaware, United States of America, inscrite auprès du Secretary of the State of Delaware sous le numéro 3718519.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour SONNEBORN (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l. (anc. CIOTAT, S.à r.l.)

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anc. BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041555.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

47820

**T&B INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.434.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le neuf mai.

Par-devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Michel Grignard, réviseur d'entreprises, demeurant au 31, rue Jean Gôme, B-4802 Heusy, ici représenté par Madame Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable, demeurant au 12, Cité Pescher, L-8035 Strassen,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à B-4802 Heusy, le 12 avril 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La société anonyme T&B INVESTISSEMENT S.A., R.C. B numéro 60.434, fut constituée par acte reçu par Maître Urbain Tholl, alors notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 31 du 22 janvier 1993.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 185 du 2 février 2002.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille (31.000,-) euros divisé en cent (100) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées;

- Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société T&B INVESTISSEMENT S.A.

- Par la présente le comparant en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution de la société T&B INVESTISSEMENT S.A. avec effet immédiat;

- Le comparant en sa qualité de liquidateur de la société T&B INVESTISSEMENT S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à la FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

- Sur ce, la mandataire du comparant a présenté au notaire trois certificats d'actions au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société T&B INVESTISSEMENT S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. Reuter-Wagner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2005, vol. 24CS, fol. 30, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(041532.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**LRM FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 67.539.

—  
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2004 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05615, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

F. Waltzing / H. de Monthebert

Mandataire Principal / Mandataire Principal

(041531.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**EUROLEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 33.155.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04906, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041539.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**EUROLEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 33.155.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041533.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**EUROLEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 33.155.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue extraordinairement au siège social de la société le 20 décembre 2004 à 15.00 heures*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'accepter la démission de M. Frédéric Deflorenne de sa fonction d'Administrateur de la société;
- de nommer en remplacement de l'Administrateur démissionnaire M. Clive Godfrey qui terminera le mandat de son prédécesseur;
- de prendre acte de la démission de M. Jean-Marc Faber de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société;
- de nommer en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire M. Frédéric Deflorenne qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041536.3/984/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**EURO ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 68.804.

DISSOLUTION

In the year thousand and five, on the nineteenth of April.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

The company CAITRIONA LIMITED, a company having its registered office at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town (British Virgin Islands),

represented by Mrs Nadège Brossard, private employee, residing professionally in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich,

acting on behalf of a proxy dated April 19th, 2005,

which proxy, after having been initialed ne varietur by the aforesaid proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

- The company EURO ASSETS MANAGEMENT S.A., with registered office in L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, hereafter called «the Company»,

incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on February 25th, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 382 of May 27th, 2002,  
amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on July 6th, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 781 of October 20th, 1999,

amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange, on August 22th, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 194 of March 14th, 2001,

registered at the registre de commerce et des sociétés at Luxembourg, section B number 68.804,

- The corporate capital is presently set at three hundred four thousand Euros (304,000.- EUR), represented by three hundred four (304) shares of a par value of one thousand Euros (1,000.- EUR), entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid fully or provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over to assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Statutory auditor for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

Thereafter, the mandatory of the appearing party has engaged himself to cancel the share register.

Upon these facts the notary stated that the Company EURO ASSETS MANAGEMENT S.A. is dissolved.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société CAITRIONA LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town (Iles Vierges Britanniques),

ici représentée par Madame Nadège Brossard, employée privée, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 19 avril 2005,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme EURO ASSETS MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 25 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 382 du 27 mai 1999,

modifiée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 6 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 781 du 20 octobre 1999,

modifiée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 22 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 194 du 14 mars 2001,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 68.804.

- La Société a actuellement un capital social de trois cent quatre mille Euros (304.000.- EUR) représenté par trois cent quatre (304) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000.- EUR) chacune entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conserver durant cinq ans à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

Sur ce, la mandataire de la comparante s'est engagée à annuler le registre des actionnaires.  
Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société EURO ASSETS MANAGEMENT S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date d'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Brossard, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2005, vol. 147S, fol. 99, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 mai 2005.

P. Decker.

(041660.3/206/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**LRM ADVISORY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 67.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 et l'affectation du résultat de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05619, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

F. Waltzing / H. de Monthebert

Mandataire Principal / Mandataire Principal

(041538.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**SONNEBORN (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. KNIP, S.à r.l.).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 106.214.

A la suite de la cession des 125 parts sociales par la société MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. à la société SONNEBORN (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l. (anciennement CIOTAT, S.à r.l.), en date du 19 avril 2005, dûment acceptée par la société conformément à l'article 1690 du code civil et l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les 125 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont détenues par la société SONNEBORN (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour SONNEBORN (LUXEMBOURG), S.à r.l. (anc. KNIP, S.à r.l.)

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anc. BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041557.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**FINA COLD II S.A., Société Anonyme,  
(anc. ITALIA RETAIL S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 106.661.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger

Notaire

(041687.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**BLUEWATER INVESTMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 79.790.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 14 avril 2005 a décidé de transférer le siège social de la société du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Shaw-Lan Wang, Administrateur,
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,
- Monsieur Sing-Ming Chu, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

*Pour BLUEWATER INVESTMENT S.A.*

MONTEREY SERVICES S.A.

*Administrateur*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04597. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041604.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ITX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 54.057.

Le bilan au 31 décembre 2003 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04899, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

*Pour ITX S.A.*

Signature

(041636.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**INVEST-ECO 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.063.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(041685.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**INVEST-ECO 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.063.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

*Le domiciliataire*

Signatures

(041688.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---



**INVEST-ECO 2000 S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05343, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
*Le domiciliataire*  
Signatures

(041689.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**INVEST-ECO 2000 S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 79.063.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 12 mai 2005 que:

Etant donné que le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs et de Commissaire aux Comptes deux des administrateurs sortants, à savoir:

*Administrateurs:*

- Monsieur José Marc Vincentelli, employé privé, né à Ajaccio (France), le 9 juillet 1955, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président;
- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, né à Roma (Italie) le 7 avril 1961, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Raffaele Gentile, employé privé, né à Salerno (Italie), le 18 octobre 1950, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

*Commissaire aux Comptes:*

- Monsieur Claude Weis, Comptable, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), le 15 mars 1960, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
*Le domiciliataire*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05339. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(041681.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH,**  
**Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**  
**Gesellschaftskapital: EUR 12.394,68.**

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
H. R. Luxemburg B 17.574.

**AUSZUG**

Gemäß einem Gesellschafterbeschluss der VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT KIRCHBERG mbH vom 31. März 2005, hat der Gesellschafter beschlossen:

- Frau Sandra Bünting von ihrer Funktion als Geschäftsführer mit Wirkung zum 31. März 2005 abzuberufen,
- als Geschäftsführer, ohne Begrenzung der Dauer ihrer Mandate, werden, mit Wirkung zum 31. März 2005, Frau Nicole Strunkheide und Herr Knut Müller, beide geschäftsansässig in D-60325 Frankfurt am Main (Deutschland), Mainzer Landstr. 16, ernannt. Sie erhalten die in Artikel 8 der Gesellschaftssatzung festgelegten Befugnisse.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 2005.  
Für gleichlautenden Auszug  
A. Marc

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05652. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(041766.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**REHOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 79.861.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04895, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour REHOLUX HOLDING S.A.*

R. Thillens / P. Richelle

*Administrateur / Administrateur*

(041641.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**REHOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 79.861.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04898, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour REHOLUX HOLDING S.A.*

R. Thillens / P. Richelle

*Administrateur / Administrateur*

(041639.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**LLtd 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.  
R. C. Luxembourg B 108.007.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the ninth day of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LAZARD Ltd., a company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered with the Registrar of Companies, Bermuda under number 36011, represented by Mr Scott D. Hoffman, Vice President and Mr Michael J. Castellano, Vice President, whose professional address is at 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA, acting in their capacity as Directors,

here represented by M<sup>e</sup> Jean Schaffner, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 25 April 2005.

Said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There exists among the subscriber and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) by the name of LLtd 3, S.à r.l. (the Company).

**Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, without falling within the scope of the law of 31st July 1929 on pure holding companies.

In particular, the Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop such securities and patents. The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other, place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 25,000.-, represented by 500 shares having a nominal value of USD 50.- per share each.

**Art. 6.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

**Art. 7.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 12.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 13.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 14.** The Company's year starts on the 1st January and ends on 31st December of each year.

**Art. 15.** Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 17.** The general meeting of shareholders of the Company may decide that the operations of the Company be supervised by one or several auditor(s) (réviseurs d'entreprises).

The auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders of the Company with or without cause.

**Art. 18.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and payment*

All shares have been subscribed as follows:

LAZARD Ltd., prenamed . . . . . 500 shares.

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of USD 25,000.- is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2005.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2,000.-.

#### *Valuation*

For registration purposes the share capital is valued at EUR 19,299.-.

#### *Extraordinary General Meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at three. The shareholder appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Scott D. Hoffman, General Counsel, whose professional address is at 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA;

- Mr Steven J. Golub, Investment Banker, whose professional address is at 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA;

- Mr Michael J. Castellano, Chief Financial Officer, whose professional address is at 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA.

2. The registered office is established at 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le neuf mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LAZARD Ltd., une société de droit des Bermudes, avec siège social à Clarendon House, 2, Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée auprès du registre des sociétés des Bermudes sous le numéro 36011, représentée par M. Scott D. Hoffman, General Counsel et, M. Michael J. Castellano, Chief Financial Officer, ayant leur adresse professionnelle au 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA, agissant en tant que gérants,

ici représentée par M<sup>e</sup> Jean Schaffner, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 25 avril 2005.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre le souscripteur et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de LLtd 3, S.à r.l. (ci-après, la Société).

**Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sans tomber toutefois dans le champ d'application de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

En particulier, la Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre un portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour participer dans la constitution, le développement et le contrôle de n'importe quelle entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des brevets, pour en disposer par voie de vente, transferts, échanges ou autrement et pour développer ses valeurs mobilières et brevets. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 25.000,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de USD 50,- chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres quelconques du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble,

télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 13.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 17.** L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut décider de la surveillance des opérations de la Société par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

Le ou les réviseur(s) d'entreprises sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le ou les réviseur(s) d'entreprises en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites par:

LAZARD Ltd., prénommée ..... 500 parts sociales.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de USD 25.000,- se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 2.000,-.

#### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à EUR 19.299,-.

#### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de trois.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- M. Scott D. Hoffman, General Counsel, dont l'adresse professionnelle est au 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA;

- M. Steven J. Golub, banquier d'affaires, dont l'adresse professionnelle est au 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA;

- M. Michael J. Castellano, Chief Financial Officer, dont l'adresse professionnelle est au 30, Rockefeller Plaza, New York, NY 10020, USA.

2. Le siège social de la Société est établi au 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Schaffner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2005, vol. 24CS, fol. 29, case 9. – Reçu 194,95 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(041569.3/230/285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**POLYVAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 19.692.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

J. Elvinger

Notaire

(041718.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**APM GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 78.818.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2005*

- Le nombre des administrateurs a été réduit de cinq à trois.
- Le conseil d'administration a été reconstitué comme suit:
- Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur André Péronnet, directeur de sociétés, demeurant à Saint Didier du Mont d'Or, 73, Chemin des Esses;
- Monsieur Patrick Migeon, directeur de sociétés, demeurant à Billy, La Paroisse.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041725.3/263/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**ILO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5533 Remich, 13, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 68.735.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de ILO S.A. R.C.S. Luxembourg B 68.735, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 370 du 22 mai 1999.

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Marc Prosper, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions ayant eu une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège de la Société.
2. Constatation que le capital social est désormais exprimé en euros et modifications afférentes.
3. Démission de trois administrateurs.
4. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
5. Démission du commissaire aux comptes.
6. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le siège social de la Société est transféré au 13, Esplanade, L-5533 Remich.

En conséquence, l'article 2, alinéa 1<sup>er</sup>, première phrase, des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2, alinéa 1<sup>er</sup>, première phrase.** Le siège social est établi à Remich.»

*Deuxième résolution*

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

*Troisième résolution*

La démission avec effet immédiat de CHANNEL HOLDINGS LTD et de DUSTIN INVEST INC de leurs fonctions d'administrateur ainsi que de COASTAL INVESTMENTS LIMITED de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué est acceptée et, par vote spécial décharge leur est donnée pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sont nommés en leur remplacement à partir de ce jour, leurs mandats expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010:

- Madame Maria Cuoco, secrétaire de direction, née le 7 décembre 1961 à Thionville (F), demeurant au 78, rue du Lavoir, F-57000 Metz;
- Monsieur Angelo Cuoco, artisan, né le 14 août 1964 à Thionville (F), demeurant au 4, Passage de la Petite Vallée, F-57100 Veymerange;
- Madame Sophie Thouvenin, infirmière, née le 29 mai 1976 à Bar-le-Duc (F), demeurant au 3, rue Grande, F-55800 Louppy-le-Château.

*Quatrième résolution*

La démission du commissaire aux comptes actuel Monsieur François David est acceptée et, par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat.

Est nommé en son remplacement, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010:

- EUROTRUST, R.C.S. Luxembourg B 86.381, une société avec siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à neuf heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Prospert, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, vol. 148S, fol. 10, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

A. Schwachtgen.

(041806.3/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**ILO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5533 Remich, 13, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 68.735.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 588 du 27 avril 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

(041807.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.



**MONDO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 8.800.000,-.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.668.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la société, tenue à Luxembourg le 20 mai 2005 à 9h00, que conformément à l'article 10 des statuts de la société, le conseil d'administration délègue de manière générale et avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2005 la gestion journalière des affaires de la société à Monsieur Johannes Rongen avec un pouvoir de signature individuel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Pour extrait conforme

Ch. Jungers

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041747.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**MACLE S.A., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 20.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05481, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(041751.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**HOLCIM FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 92.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05497, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(041753.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**NOEMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.069.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 23 mai 2005*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Ehrhardt de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour, Monsieur Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041824.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

47834

**S.H.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 73.296.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1999, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04556, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(041785.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**S.H.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 73.296.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04557, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(041787.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**S.H.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 73.296.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2001, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04559, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signature.

(041791.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**CIGL - ESCH-SUR-ALZETTE, CENTRE D'INITIATIVE ET DE GESTION LOCAL,  
Association sans but lucratif.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, Place de l'Hôtel de Ville.

*Modification des statuts*

La proposition de modification de l'article 23 consiste à acter ce qui se passe dans les faits et à mettre nos statuts en conformité avec les pratiques actuelles.

**Art. 23.** Tous les actes qui engagent l'association doivent porter les signatures conjointes du président (ou en cas d'empêchement du vice-président) et du secrétaire (remplaçable en cas d'empêchement par un autre membre du Conseil d'Administration). Ils seront contresignés par le délégué du collège échevinal.

Le Conseil d'Administration a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs à des tiers, membres ou non de l'association.

Proposition de modification:

**Art. 23.** Tous les actes qui engagent l'association doivent porter la signature du président, ou en cas d'empêchement, du vice-président, ou du secrétaire, ou du délégué du collège échevinal.

Les quittances et décharges doivent porter la signature du président, ou en cas d'empêchement, du vice-président, ou du secrétaire, ou du trésorier, ou du délégué du collège échevinal.

Le Conseil d'Administration a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs à des tiers, membres ou non de l'association.

La proposition de modification est acceptée à l'unanimité.

D. Codello

*Le président*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06152. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041802.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**MEDIOLUX HOLDING, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 15.506.

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme MEDIOLUX HOLDING avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, constituée suivant acte notarié en date du 23 novembre 1977, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2 du 4 janvier 1978 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé, en date du 14 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 754 du 17 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Audrey Coppede, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Suppression de la durée limitée de la société et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup>, alinéa 4 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est constituée pour une durée illimitée.»

2. Divers.

II. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour, publiés:

a) au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 24 mars 2005 et numéro 314 du 9 avril 2005,

b) au Letzebuenger Journal du 24 mars 2005 et du 9 avril 2005,

c) au Tageblatt du 24 mars 2005 et du 9 avril 2005.

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV. Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les quatre mille cinq cents (4.500) actions en circulation, 1 (une) action est seulement représentée à la présente assemblée.

Tous ces faits sont vérifiés et reconnus par l'assemblée générale.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu le même ordre du jour avait été convoquée pour le 14 mars 2005 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

La présente assemblée peut donc valablement délibérer sans conditions de quorum.

Ensuite, l'assemblée après avoir délibéré, prend la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de supprimer la durée limitée de la société et de modifier le quatrième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, A. Coppede, P. van Nugteren, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, vol. 148S, fol. 10, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

G. Lecuit.

(042141.3/220/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

**MEDIOLUX HOLDING, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 15.506.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

G. Lecuit.

(042147.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

**DESPA FIRST REAL ESTATE LUX S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faiencerie.  
H. R. Luxemburg B 74.797.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 21. März 2005*

Die Generalversammlung hat die Abberufung von Herrn Denis Kleuters als Mitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 31. März 2005 beschlossen.

Die Generalversammlung hat ebenfalls die Bestellung von Herrn Ekkehard Malun, geschäftsansässig in D-60388 Frankfurt am Main (Deutschland), Mainzer Landstrasse 16, zum Mitglied des Verwaltungsrates, mit Wirkung zum 31. März 2005 und bis zum Ende der jährlichen Generalversammlung, die im Jahre 2010 abzuhalten ist, beschlossen.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 23. Mai 2005.

Für gleichlautenden Auszug

A. Marc

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041758.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

H. R. Luxemburg B 7.589.

*Auszug aus der Niederschrift über die Sitzung des Verwaltungsrates  
am 22. März 2005 gemäß Artikel 14 der Satzung der Gesellschaft*

...

(10) Sonstiges

...

Auf Frage Dr. Georgi legt Dr. Krafft sein Mandat als Delegierter des Verwaltungsrates (Administrateur-Délégué) rückwirkend zum 1. Januar 2005 nieder. Der Verbleib im Verwaltungsrat wird davon nicht berührt.

...

Luxemburg, den 6. Mai 2005.

Für richtigen Auszug

C. Reuter / T. Kiefer

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02283. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041776.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**CIGL - ESCH-SUR-ALZETTE, CENTRE D'INITIATIVE ET DE GESTION LOCAL,  
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4138 Esch-sur-Alzette, Place de l'Hôtel de Ville.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2005.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041808.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**ALCOR BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxemburg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxemburg B 23.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 mai 2005.

B. Michaud

Directeur Général

(042001.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

**NORDIC EMPLOYERS' MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION,  
Association Mutuelle d'Assurance.**

Siège social: L-1542 Luxembourg, 9, rue J.B. Fresez.

L'association mutuelle d'assurance a été constituée à Luxembourg, en date du 7 janvier 1986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05094, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NORDIC EMPLOYERS' MUTUAL INSURANCE ASSOCIATION*

Signature

(041819.3/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**ProLogis ITALY XVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.606.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05489. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041853.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**ProLogis ITALY XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.536.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05486. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041854.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

**CDA RE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 44.639.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

EURCO S.A.

H. Azijn

*Administrateur-délégué*

(042047.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

**ProLogis ITALY XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 97.535.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05484. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041855.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ProLogis ITALY XX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.608.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05491. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041858.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ProLogis POLAND XLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 104.619.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05504. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041862.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**S.C.M.M., SOUDURE CHAUDRONNERIE MAINTENANCE MECANIQUE, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 86.561.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 mai 2005.

*P. Bettingen.*

(041976.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**DEVELOPPEMENT LA VALENCIANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**
**Share capital: EUR 12,500.-.**

 Registered office: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 108.175.

## STATUTES

In the year two thousand five, on the third day of May.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PRADERA HOLDCO S.A., having its registered office in L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté (Grand Duchy of Luxembourg), registered in the Registre de Commerce of Luxembourg under the number B 86.621, here represented by Mrs. Véronique Pirotte, private employee, residing in B-Bonnert (Belgium), by virtue of a proxy given on May 3, 2005, which, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, acting in his above mentioned capacity, has requested the undersigned notary to draw up the Articles of Incorporation of a société à responsabilité limitée, which is herewith established as follows:

**Art. 1. Form.** There is established by the single partner a société à responsabilité limitée (the «Company») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company is initially composed of a single partner, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several partners, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

**Art. 2. Name.** The Company will exist under the name of DEVELOPPEMENT LA VALENCIANA, S.à r.l.

**Art. 3. Object.** The purpose of the Company is the acquisition, selling and exchange of properties or securities of companies holding properties and more generally assets constitutive of authorised investments of Pradera European Retail Fund, a mutual investment fund (Fonds commun de placement) organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg (the «Fund»).

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining however within the limitations set forth by the Fund's constitutive documents and the applicable Luxembourg laws and regulations.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other, place within the City of Luxembourg by decision of the management.

The management may establish subsidiaries and branches where it deems useful, whether in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital.** The capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) per share.

**Art. 7. Amendment of the capital.** The capital may at any time be amended by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the single partner.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares.** Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

**Art. 10. Transfer of shares**

10.1. When the Company is composed of a single partner, that single partner may transfer freely its shares.

When the Company is composed of several partners, the shares may be transferred freely amongst partners.

10.2. When the Company is composed of several partners, the shares can be transferred by living persons to non-partners only with the authorisation of the general meeting of partners representing at least three quarters of the capital.

**Art. 11. Formalities.** The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

**Art. 12. Redemption of shares.** The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 13. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

**Art. 14. Management.** The Company is managed and administered by three (3) managers, whether partners or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single partner or by the general meeting of the partners, as the case may be.

While appointing the manager(s), the single partner or the general meeting of the partners sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

Any Manager may be dismissed by the single partner or the general meeting of partners at any time in the event of his fraud, gross negligence or wilful misconduct, but not otherwise. Any Manager may resign at any time.

The single partner or the general meeting of partners decides upon the compensation of each manager.

**Art. 15. Powers - Representation of the Company.** In dealing with third parties, any two managers acting together have the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The Company is bound in any circumstances by the signature of any two managers.

**Art. 16. Death, incapacity, bankruptcy or insolvency of a manager.** The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

**Art. 17. Liability of a manager.** No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

**Art. 18. General meeting of the partners**

18.1. If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of the partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the Law are not applicable to that situation.

18.2. If the Company is composed of no more than twenty-five (25) partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the partners by registered mail.

In this latter case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

If the Company is composed of more than twenty-five (25) partners, the decisions are taken in a general meeting.

If the Company is composed of several partners, decisions of the partners are only validly taken in so far as they are adopted by partners representing more than half of the capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of partners representing three quarters of the Company's capital.

**Art. 19. Decisions.** The decisions of the single partner or of the general meeting of the partners are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The votes of the partners and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

**Art. 20. Financial year.** The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of each year.

**Art. 21. Balance-sheet.** Each year, on December 31, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the Law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the sole partner or, as the case may be, to the general meeting of partners for approval.

Each partner or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company within a time period of fifteen (15) days preceding the deadline set for the annual general meeting of partners.

**Art. 22. Allocation of profits.** The balance of the profit and loss account, after deduction of overhead, depreciation and provisions is the net profit of the financial year.

Five percent (5%) of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.



**Art. 23. Dissolution, liquidation.** In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

**Art. 24. Matters not provided.** All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of Association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, these party PRADERA HOLDCO S.A., represented by Mrs. Véronique Pirotte, above mentioned, by virtue of the above mentioned proxy, declared to subscribe to the one hundred and twenty-five (125) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) and to entirely pay up each such shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

#### *Transitory provisions*

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on December 31, 2005.

#### *Extraordinary general meeting*

The sole partner, acting in, place of the general meeting of partners, has taken immediately the following resolutions:

1. The following persons are appointed with immediate effect as managers for an unlimited period:

- Mr. Colin Campbell, Director, born in London on February 12, 1956, having his domicile at 33 Walpole Street, London, SW3 4QS (United Kingdom);
- Mrs. Supreetee Saddul, senior fund accountant, born in Mauritius on the November 6th 1963, having her domicile at 20, rue de Bourglinster, L-6180 Gonderange;
- Mr. Rodney Alexander Bysh, Director, born in Croydon on August 17, 1967, having his domicile at Römerstrasse 8, 61440 Oberursel (Germany).

The Company is bound in any circumstances by the signature of any two managers.

2. The address of the registered office of the Company is set at L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté (Grand Duché of Luxembourg).

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version and on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le trois mai.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire, résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PRADERA HOLDCO S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro de B 86.621, ici représentée par Madame Véronique Pirotte, employée privée, demeurant à B-Bonnert (Belgique), en vertu d'une procuration donnée le 3 mai 2005, qui, signée ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, sera annexée au présent acte pour l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité susmentionnée, a requis du notaire soussigné qu'il rédige les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est établie comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par la législation luxembourgeoise et notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), par l'article 1832 du Code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comportera initialement un associé unique, propriétaire de toutes les parts sociales de la Société. La Société peut cependant, à tout moment, comporter plusieurs associés, notamment suite à la cession de parts sociales ou à l'émission de nouvelles parts sociales.

**Art. 2. Dénomination.** La Société prend la dénomination sociale de DEVELOPPEMENT LA VALENCIANA, S.à r.l.

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est l'acquisition, la vente, le financement et l'échange d'avoirs ou de titres de sociétés détenant des avoirs et plus généralement des biens qui font partie des investissements autorisés de Pradera European Retail Fund, un Fonds Commun de Placement organisé sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg (le «Fonds»).

La Société peut également garantir, octroyer des prêts ou offrir toute sorte d'assistance aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes ou qui font partie du même groupe que la société.

La Société peut avoir toute autre activité qui est jugée utile à l'accomplissement de son objet social, en restant toutefois dans les limites imposées par les documents constitutifs du Fonds et les lois et règlements luxembourgeois applicables.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en tout autre lieu de la Ville de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance. La gérance peut établir des filiales et des succursales où il le sera jugé utile, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital social peut, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou moyennant une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Les créanciers ou ayants droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 9. Indivisibilité des parts sociales.** Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

**Art. 10. Cession de parts.**

10.1. Lorsque la Société comporte un associé unique, cet associé unique peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

10.2. Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 11. Formalités.** La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après qu'elle a été signifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 12. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses propres actions conformément à la Loi.

**Art. 13. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14. Gérance.** La Société est gérée et administrée par trois (3) gérants, associés ou non.

Chaque gérant est nommé avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des gérants.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider la révocation d'un gérant à tout moment en cas de vol, faute grave ou inconduite intentionnelle, mais en aucun cas autre cas. Chaque gérant peut se démissionner de ses fonctions à tout moment.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décide de la rémunération de chaque gérant.

**Art. 15. Pouvoirs - Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, deux gérants agissant ensemble ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants.

**Art. 16. Décès, incapacité, la faillite ou déconfiture d'un gérant.** Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un gérant ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou révocation pour quel motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 17. Responsabilité d'un gérant.** Un gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements pris pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 18. Assemblées générales des associés.**

18.1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Les articles 194 à 196, ainsi que 199 de la Loi ne sont pas applicables à cette situation.

18.2. Lorsque la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Lorsque la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés sont prises en assemblée générale.

Lorsque la Société comporte plusieurs associés, les décisions des associés ne sont valablement prises qu'avec l'accord des associés représentant plus que la moitié du capital social. Cependant, des décisions de modifier ces statuts et notamment de liquider la Société ne peuvent être valablement prises qu'avec l'accord de la majorité des associés représentant trois quarts du capital social de la Société.

**Art. 19. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés sont établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux procès-verbaux.

**Art. 20. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 21. Bilan.** Chaque année, le 31 décembre, les comptes sont arrêtés, la gérance dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la Loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, de l'assemblée générale des associés.

Tout associé ou son mandataire, peut prendre au siège social communication des documents financiers, au cours d'une période de quinze (15) jours précédant la date de l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 22. Répartition des bénéfices.** L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

**Art. 23. Dissolution, liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront les pouvoirs et les émoluments du ou des liquidateurs.

**Art. 24. Disposition générale.** Tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, est traité dans le respect des dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription - Paiement*

Les statuts ayant été ainsi arrêtés par la partie comparante, cette partie comparante, PRADERA HOLDCO S.A., ici représentée par Madame Véronique Pirotte susmentionnée, en vertu de la procuration susmentionnée, déclare souscrire aux cent vingt-cinq (125) parts avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune et à libérer entièrement ces parts par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### *Dépenses*

Les dépenses, coûts, commissions et frais de quelque sorte, qui doivent être payés par la société en vertu de ce document sont estimés approximativement à mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de la formation de la Société et sera clôturé le 31 décembre 2005.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associé unique, agissant en place de l'assemblée générale des associés, a pris immédiatement les résolutions suivantes:

Les personnes suivantes sont nommées gérants avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- Monsieur Colin Campbell, Administrateur, né à Londres le 12 février 1956, ayant son domicile à 33 Walpole Street, Londres, SW3 4QS (Royaume-Uni);

- Madame Supreetee Saddul, senior fund accountant, née à l'Île Maurice le 6 novembre 1963, ayant son domicile au 20, rue de Bourglinster, L-6180 Gonderange;

- Monsieur Rodney Alexander Bysh, Administrateur, né à Croydon le 17 août 1967, ayant son domicile à Römersstrasse 8, 61440 Oberursel (Allemagne).

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants.

L'adresse du siège social de la Société est établie à L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté (Grand-Duché de Luxembourg).

Le soussigné notaire, qui connaît l'anglais, déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une version française et qu'à la requête de la même personne et, dans le cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au jour mentionné au début de ce document.

Le document ayant été lu par le comparant, qui est connu du notaire par son nom, prénom, état civil et lieu de résidence, ladite personne signe ensemble avec Nous, notaire, cet acte en original.

Signé: V. Pirotte, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, vol. 148S, fol. 24, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

G. Lecuit.

(043773.3/220/310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2005.

---

**ProLogis POLAND XL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.625.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05503. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041863.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ProLogis POLAND XIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.435.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041864.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ProLogis POLAND XII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.970.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05498. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041865.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**ProLogis POLAND IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.335.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05496. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041866.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**AETOS IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 52.168.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 mai 2005*

En date du 13 mai 2005, les actionnaires de la Société Anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A. ont pris à l'unanimité des voix la résolution que la société sera dorénavant engagée vis-à-vis de tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, dont celle obligatoire de Madame Carole Ludovicy, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 18 mai 2005.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2005, réf. LSO-BE04590. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041886.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**SAL. OPPENHEIM JR. & CIE KGaA, Société en commandite par Action.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 42.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 de SAL. OPPENHEIM JR. & CIE KGaA, Cologne, enregistrés à Luxembourg, le 2 mai 2005, réf. LSO-BE00080, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAL. OPPENHEIM JR. & CIE KGaA, Zweigniederlassung Luxemburg

S. Justinger / A. Smyk

(041903.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2005.

---

**NEWTON GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 62.596.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

*Gérant / Gérant*

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

(042608.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

---

**MEDIANET GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 93.414.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(041984.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**COM TEC CO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.047.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(042028.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**COM TEC CO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 78.047.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(042029.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**LAMANTINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.377.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour LAMANTINE S.A.

Signature

(042143.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**MARIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 68.486.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE05262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(042609.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

---

**CL LEASING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.837.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2005*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de CL LEASING S.A., il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Ernst-Pieter Knüpfer en tant qu'Administrateur;
- de nommer Monsieur Tim van Dijk, ayant son adresse professionnelle à Naritaweg 165 NL-1043 BW Amsterdam - Pays-Bas, en tant qu'Administrateur avec effet immédiat;
- de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

En conséquence des présentes et précédentes résolutions et assemblées:

Le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Luc Hollman;
- Monsieur Edsel Doran;
- Monsieur Tim van Dijk.

Leur mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2005.

T. van Dijk  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2005, réf. LSO-BC04203. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042049.3/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**SERVICE TOBACCO TRADING - S.T.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 77.846.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour SERVICE TOBACCO TRADING - S.T.T. S.A.  
Signature

(042146.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**BALANCIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.269.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour BALANCIA S.A.  
Signature

(042158.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**T.C.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.311.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signature  
*Un mandataire*

(042362.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**INDUSTRIAL FINE WAGON S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 108.204.

—  
STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-third day of May.  
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- LANNAGE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.130);

here represented by:

Mrs Catherine Day-Royemans, employee, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 20 May 2005;

2.- VALON S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.143);

here represented by:

Mrs Christine Coulon-Racot, employee, with professional address in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 20 May 2005.

The prenamed proxies, after having been signed *ne varietur* by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their prenamed capacities, have requested the undersigned notary, to draw up the following Articles of Incorporation of a «société anonyme», which the prenamed parties intend to organize among themselves.

**Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of INDUSTRIAL FINE WAGON S.A.

The registered office is established in Luxembourg-City.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The corporate capital is fixed at eighty thousand euro (80,000.- EUR) divided into eight hundred (800) shares of one hundred euro (100.- EUR) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 4.** The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 5.** The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.



The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorisation of the general meeting.

The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

**Art. 6.** The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

**Art. 7.** The corporation's financial year shall begin on the first day of April of each year and shall end on the last day of March the following year.

**Art. 8.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Monday in the month of August at 11.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 9.** Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

**Art. 10.** The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Art. 11.** The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitional dispositions*

1.- The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on 31 March 2006.

2.- The first annual general meeting shall be held in 2006.

#### *Subscription and payment*

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- LANNAGE S.A., prementioned, four hundred .....	400
2.- VALON S.A., prementioned, four hundred shares .....	400
Total: eight hundred shares .....	800

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of eighty thousand euro (80,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimate the costs, expenses, fees and charges in whatsoever form, which are to be borne by the corporation of which shall be charged to it in connection with its incorporation at two thousand two hundred euro.

#### *Extraordinary general meeting*

Here and now, the above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves a duly convoked, have proceeded to held an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

#### *First resolution*

The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1).

#### *Second resolution*

The following are appointed directors:

1.- LANNAGE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.130);

2.- VALON S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 63.143);

3.- KOFFOUR S.A., a «société anonyme», established and having its registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B 86.086).

*Third resolution*

Has been appointed as auditor:

AUDIT-TRUST S.A., a «société anonyme», with registered office in 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B 63.115).

*Fourth resolution*

The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of 2010.

*Fifth resolution*

The registered office will be fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-troisième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LANNAGE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.130),

ici représentée par:

Madame Catherine Day-Royemans, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 mai 2005;

2.- VALON S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.143),

ici représentée par:

Madame Christine Coulon-Racot, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 20 mai 2005.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leurs susdites qualités, ont requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de INDUSTRIAL FINE WAGON S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR) divisé en huit cents (800) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier avril de chaque année et finira le dernier jour du mois de mars de l'année suivante.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième lundi du mois d'août de chaque année à 11.00 heures, à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 mars 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- LANNAGE S.A., prédésignée, quatre cents actions .....	400
2.- VALON S.A., prédésignée, quatre cents actions .....	400
Total: huit cent actions .....	800

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quatre-vingt mille euros (80.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille deux cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

*Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- LANNAGE S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.130);
- 2.- VALON S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.143);
- 3.- KOFFOUR S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 86.086).

*Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire:

AUDIT-TRUST S.A. une société anonyme, avec siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.115).

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

*Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.  
Signé: C. Day-Royemans, C. Coulon-Racot, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2005, vol. 893, fol. 75, case 3. – Reçu 800 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(108204.3/239/280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

**MEDROM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 63.567.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

J. Elvinger

Notaire

(042285.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

**THEATRE DIRECTORSHIP SERVICES BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 98.245.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Signature

Un mandataire

(042363.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

47853

**FIDUCENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 62.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-BE05839, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042372.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**IPEF III HOLDINGS N° 10 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 76.663.

Les comptes annuels au 30 avril 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04286, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042380.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**IDRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 72.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04264, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042389.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**STAR FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 85.732.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour STAR FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(042430.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2005.

---

**ADDWEAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 108.207.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le treize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Madame Remedios Dupasquier, administrateur de sociétés, demeurant à Les Perles de Crans, Route de Zires, 26, CH- 3963, Crans-Montana, Suisse,
2. Monsieur Pierre Dupasquier, administrateur de société, demeurant à Les Perles de Crans, Route de Zires, 26, CH- 3963, Crans-Montana, Suisse,
3. Madame Anne-Marie Morrongiello, administrateur de sociétés, demeurant à 80, Chemin Armand Dufaux, CH- 1246, Corsier, Suisse,
4. Monsieur Jacques Yves Dupasquier, administrateur de sociétés, demeurant à 38 Pili Avenue, Forbes Park South, Makaty City Metro, Philippines,  
ici représentés par Maître Catherine Desso, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 31, rue d'Eich L- 1461 Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé, lesquelles procurations demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par la présente il est formé une société anonyme sous la dénomination de ADDWEAL S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront, ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger. Cette mesure n'a toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet: la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères; l'administration, le contrôle et le développement de telles participations; la mise en valeur de ces participations, grâce à l'octroi de tous prêts, avances ou garanties; la création, la gestion, la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets;

l'acquisition, la vente, la mise en location de tous biens immobiliers tant à Luxembourg qu'à l'étranger.

La société déclare ne pas vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

En général, la société prendra toutes mesures jugées utiles et fera toutes les opérations qui se rattachent à son objet ou le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) divisé en 320 (trois cent vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Les actions de la société sont et resteront nominatives.

**Art. 7.** La société peut racheter ses propres actions conformément à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

### **Administration-Surveillance**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; ils sont rééligibles et toujours révocables. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement la durée du mandat est de six ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 9.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de celles réservées par la loi à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion est conférée à l'administrateur le plus ancien en rang.

Le conseil d'administration de la société ne peut se réunir que si la majorité des membres est présente ou représentée pendant toute la durée de la réunion, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée par la signature d'un de ses administrateur-délégué ou par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 10.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiées par la suite, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires rééligibles et révocables à tout moment. Sauf si l'assemblée n'en décide autrement, la durée du mandat est de six ans.

### **Année sociale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

### **Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit désigné dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, elle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 14.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 15.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Droit de préemption

**Art. 16.** Toute cession d'actions par un actionnaire à un tiers doit indiquer les nom, prénom et domicile du cessionnaire ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la forme et le siège social, le prix de cession ainsi que le nombre d'actions dont la cession est envisagée.

Le cédant doit notifier son projet de cession à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans un délai de 15 jours à compter de la notification du projet de cession, le conseil d'administration notifie aux actionnaires le projet de cession et les conditions de la cession projetée. Parallèlement, le conseil d'administration confiera à un réviseur indépendant, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises du Grand-Duché de Luxembourg le mandat de fixer la valeur des actions à céder selon les usages en vigueur dans la branche. Ce réviseur disposera d'un délai de 2 mois pour remettre son rapport, lequel sera, dès réception, notifié aux actionnaires par les soins du conseil d'administration. Le conseil d'administration est tenu de convoquer, dans un délai de 30 jours, une assemblée générale au cours de laquelle les actionnaires auront à statuer sur l'agrément du cessionnaire au prix déterminé par le réviseur et éventuellement de statuer sur l'agrément du cessionnaire. Si l'agrément est refusé, le cédant peut, dans les huit jours de l'assemblée générale, notifier à la société, par lettre recommandée, qu'il renonce à son projet de cession. A défaut de renonciation, le conseil d'administration est tenu de faire acquérir les actions soit par des actionnaires, soit par des tiers agréés. Faute par le conseil d'avoir trouvé un actionnaire ou un tiers susceptible d'acquérir lesdites actions, l'agrément sera réputé acquis aux conditions fixées dans le projet de cession.

Toutes les notifications prévues par le présent article seront faites par courrier recommandé avec accusé de réception.

#### Disposition générale

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

Actionnaires	Capital sous-crit EUR	Capital libéré EUR	Nombre d'actions
1. Madame Remedios Dupasquier . . . . .	8.000,-	8.000,-	80
2. Monsieur Pierre Dupasquier . . . . .	8.000,-	8.000,-	80
3. Madame Anne-Marie Morrongiello . . . . .	8.000,-	8.000,-	80
4. Monsieur Jacques Yves Dupasquier . . . . .	8.000,-	8.000,-	80
Total . . . . .	32.000,-	32.000,-	320

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) est à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros.

#### Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1. Madame Remedios Dupasquier, demeurant à Les perles de Crans, Route du Zires, 26, CH- 3963, Crans-Montana, Suisse,

2. Monsieur Pierre Dupasquier, demeurant à Les perles de Crans, Route du Zires, 26, CH- 3963, Crans-Montana, Suisse,

3. Madame Anne-Marie Morrongiello, demeurant à 80, Chemin Armand Dufaux, CH-1246, Corsier Suisse,

4. Monsieur Jacques Yves Dupasquier, demeurant à demeurant à 38 Pili Avenue, Forbes Park South, Makaty City Metro Philippines.

La durée des mandats est de 6 (six) ans.

Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs administrateur-délégué.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 9, rue de l'Ordre de La Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg.

La durée du mandat est de 6 (six) ans.

4) Le siège de la société est fixé à: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

*Réunion du conseil d'administration*

Les administrateurs sus-indiqués se sont réunis en conseil d'administration auquel ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celui-ci était régulièrement constitué, ils ont pris la résolution suivante:

Madame Remedios Dupasquier et Monsieur Pierre Dupasquier sont nommés administrateurs-délégués de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: C. Dessoy, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, vol. 148S, fol. 50, case 2. – Reçu 320 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

J. Elvinger.

(044344.3/211/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2005.

---

**VALFLEURS IMMOBILIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.388.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042393.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**AREA 51 PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 99.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042395.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---

**ENSIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 63.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(042397.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2005.

---